

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret
Permanence parlementaire
1 bis, rue Croix de Malte
45000 ORLÉANS

Tours, le 20 novembre 2020

Objet : Situation des voyageurs en gare de Dordives

Nos réf. : DR-2020-103

Monsieur le Sénateur,

Dans votre courrier du 22 octobre dernier, vous appelez l'attention de Monsieur Jean-Pierre Farandou, Président de la SNCF, sur la situation vécue par les voyageurs prenant le train en gare de Dordives.

Le Président m'a confié le soin de vous répondre.

Comme vous le soulignez, la gare de Dordives ne possède pas de guichet de vente ni de distributeur de titre de transport. Vous précisez également qu'il est impossible d'acheter un billet Dordives-Souppes-sur-Loing dans les gares parisiennes de Bercy et gare de Lyon ainsi que sur internet.

Nous avons bien conscience de cette problématique et avons travaillé pour en améliorer la situation.

Depuis le 20 octobre dernier, il est désormais possible d'acheter un billet Dordives-Souppes via notre application « Assistant SNCF ». Il convient de se rendre sur la page d'accueil puis de sélectionner la rubrique Titres / Acheter / Billets et Abonnements TER / Sélectionner la région Centre-Val de Loire / Billet tarif normal.

Un onglet est dédié pour les départs de Dordives ou Ferrières vers Souppes ou Paris gare de Lyon.

Concernant le coût du billet à bord du train, Ile-de-France Mobilités, Syndicat des transports d'Ile-de-France, a validé très récemment l'acceptation des tarifs Rémi à bord des trains Transilien qui desservent les gares de Dordives et Ferrières. Nous sommes en train d'en finaliser la mise en œuvre pour pratiquer le tarif de 1,80€ aux voyageurs Centre-Val de Loire qui se présenteront spontanément aux contrôleurs.

Un travail est en cours pour la mise en place d'une communication à l'attention de nos clients sur les différentes possibilités d'achat dans les gares de Dordives et Ferrières.

.../...

Par ailleurs, le Conseil régional Centre-Val de Loire a sollicité Ile-de-France Mobilités pour l'installation d'automates Transilien dans les gares de Dordives et Ferrières.

Si les discussions n'aboutissent pas à un accord, le Conseil régional Centre-Val de Loire pourrait s'orienter vers une vente dans des lieux-tiers.

S'agissant de l'impossibilité pour les voyageurs au départ de certaines gares du Loiret, dont Ferrières et Dordives font partie, de bénéficier du pass Navigo, je peux vous assurer que nous travaillons en concertation avec nos Autorités Organisatrices pour trouver des solutions adaptées afin de réduire les coûts d'abonnement pour nos voyageurs.

Depuis le lancement des nouveaux abonnements régionaux Centre-Val de Loire vers l'Ile-de-France en septembre 2020, les tarifs sont d'ailleurs moins élevés qu'auparavant.

Ainsi, deux abonnements mensuels sont proposés aux voyageurs :

- REMI ZEN Dordives-Souppes à 68 € combiné à l'abonnement mensuel Navigo à 75 €. Soit une économie de 8 € par mois par rapport aux tarifs précédemment proposés.
- REMI ZEN Dordives-Paris gare de Lyon à 118 €. Soit une économie de 33 € par mois.

En espérant que ces éléments d'information répondront à votre attente, je suis à votre disposition pour tout échange que vous souhaiteriez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma haute considération.

Cordialement,


Stéphane COURSIER
Directeur régional TER Centre-Val de Loire